

Pour l'enseignement supérieur, la collectivité nationale a dépensé 26,3 milliards d'euros en 2009. Cette dépense a été multipliée par 2,5 depuis 1980 (en prix constants).

En 2009, la dépense moyenne par étudiant s'élève à 11 260 euros, soit 41 % de plus qu'en 1980 (en euros constants).

La collectivité nationale a consacré, en 2009, 26,3 milliards d'euros à l'enseignement supérieur, soit une augmentation de 3,4 % par rapport à 2008 (en prix constants). Depuis 1980, la dépense pour l'enseignement supérieur a connu une forte croissance, de 3,2 % en moyenne annuelle. Son poids dans la dépense intérieure d'éducation est passé de 14,6 % en 1980 à 19,9 % en 2009 (tableau 01).

L'accélération de cette croissance, sensible à partir de 2006, tient à un effort budgétaire accru, mais aussi à la prise en compte d'un périmètre élargi à toutes les activités de recherche en université, à une revalorisation des cotisations sociales imputées, et enfin, à la réévaluation du coût des formations sanitaires et sociales relevant maintenant de la compétence des régions.

Sur l'ensemble de la période, la DIE au profit du supérieur a été multipliée par 2,5 mais, face à un quasi-doublement des effectifs, la dépense moyenne par étudiant n'a augmenté que de 41,1 % (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006), atteignant 11 260 euros en 2009. Dans le même temps, la dépense moyenne par élève du second degré augmentait de 64,6 %.

Les comparaisons internationales (qui reposent sur des données nationales pas toujours homogènes) montrent que la dépense annuelle moyenne par étudiant en France (12 770 équivalents-dollars en 2007, y compris les activités de recherche et de développement) est un peu inférieure à la moyenne

des pays de l'OCDE (12 910 équivalents-dollars). Le coût moyen d'un étudiant estimé par l'OCDE de manière cumulée, sur l'ensemble de la durée de ses études supérieures, place aussi la France en dessous de la moyenne (mais des pays, comme les États-Unis, ne participent pas à cet indicateur).

Les coûts moyens par étudiant sont très différents selon les filières de formation (graphique 02). Ils varient, en 2009, de 10 220 euros par an pour un étudiant d'université publique à 13 730 pour un étudiant de STS et 14 850 euros pour un élève de CPGE. Les coûts moyens par étudiant en IUT (ainsi que d'autres instituts rattachés) ne sont plus quantifiables depuis la mise en application de la LOLF, en raison de la globalisation des crédits des universités. Le coût théorique d'une scolarité de 18 ans, menant sans redoublement à une licence, est évalué à 141 900 euros en 2009, quand une scolarité en 17 ans menant à un BTS reviendrait à la collectivité à 138 700 euros.

La part de l'État est prépondérante dans le financement de la DIE pour le supérieur (plus de 72 %) ; la part des collectivités territoriales atteint 9,8 % et celle des ménages 8,8 %. Certaines aides directes ou indirectes financées par l'État, et qui bénéficient aux étudiants ou à leur famille, n'apparaissent pas dans la DIE pour l'éducation supérieure : elles sont d'ordre fiscal (majoration du quotient familial) ou non directement liées au statut étudiant (allocation logement social). Leur prise en compte (hors versements des régimes sociaux) porterait en 2009 le coût moyen d'un étudiant pour la nation de 11 260 euros à 12 520 euros.

La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la France métropolitaine et des DOM pour l'enseignement et les activités liées : oeuvres universitaires, administration, fournitures, bibliothèques universitaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc. Elle ne comprend pas les activités de formation continue ni, jusqu'en 2006, le fonctionnement et l'investissement de la recherche des universités (mais elle retenait par contre l'ensemble des salaires des enseignants-chercheurs). À partir de 2006, et en raison de la nouvelle présentation des lois de finances dans le cadre de la LOLF, on retient l'ensemble des coûts de la recherche en université (personnel, fonctionnement et investissement), ainsi que l'ensemble des coûts des bibliothèques. Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires. L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Source : MEN- DEPP, MESR-DGSIP-DGRI SIES
Pour les comparaisons internationales : OCDE
Champ : France métropolitaine + DOM, public et privé

01 La dépense d'éducation pour le supérieur

France métropolitaine + DOM

	1980	1990	2000	2008	2009
DIE pour le supérieur*					
aux prix courants (en milliards d'euros)	4,2	11,2	17,5	25,3	26,3
aux prix de 2009 (en milliards d'euros)	10,5	15,3	20,9	25,4	26,3
Part dans la DIE (en %)	14,6	16,4	16,7	19,5	19,9
Dépense moyenne par élève* aux prix de 2009 (en euros)	7 450	8 190	9 540	11 060	11 260
Structure du financement initial (en %)**					
État			78,5	72,1	72,4
<i>dont MEN et MESR</i>			68,2	64,0	64,2
Collectivités territoriales			5,2	10,1	9,8
Autres administrations publiques***			1,3	0,8	0,8
Entreprises			5,8	8,5	8,2
Ménages			9,2	8,5	8,8

(*) La DIE a été réévaluée (voir méthodologie indicateur 01) pour l'ensemble de la période 1980-2009.

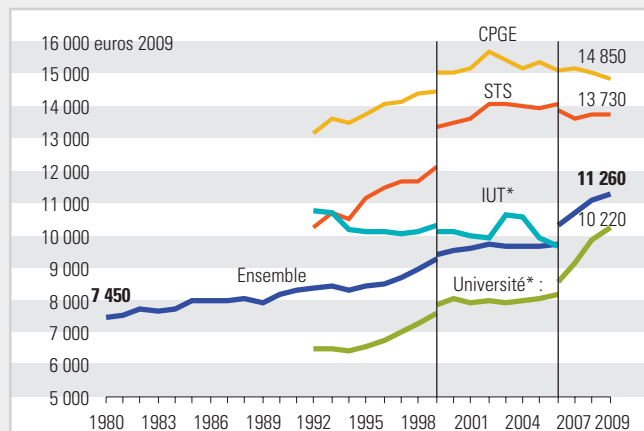
Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

(**) La structure du financement initial du second degré a fait l'objet d'une nouvelle estimation à partir de 2003.

(***) Y compris chambres consulaires (CCI, CM, CA, etc.)

Source : MEN-DEPP, MESR-DGSIP-DGRI SIES

02 Évolution de la dépense moyenne par étudiant aux prix 2009 (1980-2009)

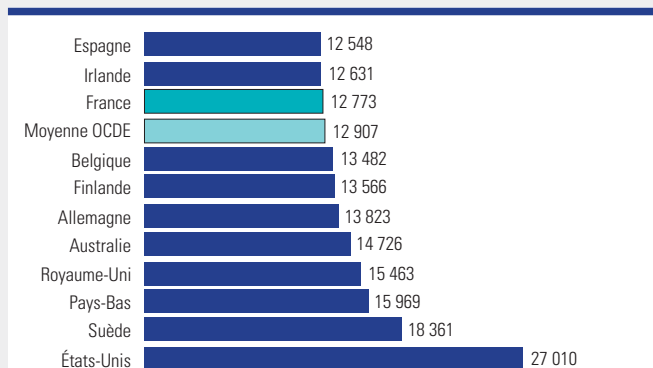


Lecture : ce graphique présente deux ruptures de série : en 1999, rupture due à la rénovation du compte de l'éducation (France métropolitaine + DOM) ; en 2006, rupture due à la modification des règles budgétaires et comptables de l'État (LOLF).

* La réforme de la LOLF ne permet plus de repérer les dépenses des IUT, qui sont intégrées aux universités depuis 2006.

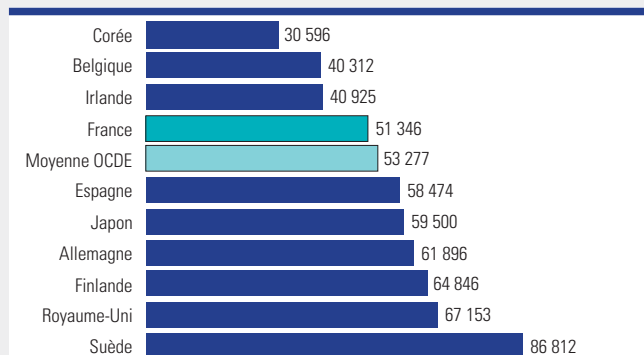
Source : MEN-DEPP, MESR-DGSIP-DGRI SIES

Dépense moyenne annuelle par étudiant, y compris activités de recherche et développement en équivalents-dollars (2007)



Source : OCDE, édition 2010 de *Regards sur l'éducation*

Dépenses cumulées par étudiant, pendant la durée moyenne de ses études (yc recherche) en équivalents-dollars (2007)



(1) Les données sur la durée moyenne des études aux États-Unis ne sont pas disponibles.

Source : OCDE, édition 2010 de *Regards sur l'éducation*